Réf. Farde e-Assemblées : 2491790

N° OJ : 58

Projet d'Arrêté - Conseil du 07/11/2022

Objet : Culture - Subsides spécifiques à plusieurs associations.- Montant total : 22.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale et notamment son article 117;

Vu la loi du 14 novembre 1983, loi relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu l'arrêté du Conseil communal du 17 décembre 2001, arrêté sur le contrôle de l'emploi de certaines subventions;

Application de la loi du 14 novembre 1983;

Considérant les besoins des associations suivantes;

Vu les crédits prévus aux articles 76210/33202 et 77210/33202 du budget ordinaire 2022;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrêté :

Article unique : Octroyer des subsides spécifiques pour un montant total de 22.000,00 EUR à l'attention des associations suivantes réparti comme suit:

1) 15.000,00 EUR à l'article 76210/33202 du budget ordinaire 2022 à l'asbl "Les Dimanches du conte" pour les "Dimanches du conte 2022";
2) 7.000,00 EUR à l'article 77210/33202 du budget ordinaire 2022 à l'asbl "Les Spectacles du Conservatoire" pour son fonctionnement.

Annexes :